

Stocks de pétrole

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LES STOCKS DE PÉTROLE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais présenter une motion en vertu de l'article 43 du Règlement et à la suite de la déclaration qu'a faite vendredi dernier à la Chambre le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources; il a alors dit qu'il accueillerait avec plaisir une occasion de discuter de toute la question de la disponibilité des réserves de pétrole au Canada et qu'il demanderait la tenue d'un débat sur la motion. Si le gouvernement veut laisser la question en suspens jusqu'à demain, je serai heureux de représenter ma motion demain.

Je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que le rapport annuel du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources soit renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics afin qu'il l'étudie et en fasse rapport.

L'hon. M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le gouvernement est disposé à accepter la motion si la Chambre est d'accord pour l'adopter sans débat pour le moment.

M. l'Orateur: Je vais d'abord demander s'il y a consentement unanime. La motion du député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles exige le consentement unanime de la Chambre aux termes de l'article 43 du Règlement. Plait-il à la Chambre de le donner?

• (1410)

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il semble y avoir unanimité. Je mets donc la motion en délibération. M. Douglas, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) propose:

Que le rapport annuel du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources soit renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics afin qu'il l'étudie et en fasse rapport.

Plait-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

BILL CONCERNANT LE JOUR DU DRAPEAU CANADIEN

LA DÉSIGNATION D'UN JOUR FÉRIÉ CÉLÉBRANT L'UNITÉ CANADIENNE AINSI QUE LES IDÉAUX DE LA DÉCLARATION DES DROITS ET DE FEU LE TRÈS HON. LESTER BOWLES PEARSON

M. Ed Nelson (Burnaby-Seymour) demande à présenter le bill C-136, concernant le jour du drapeau canadien.

Des voix: Expliquez-vous.

M. Nelson: Monsieur l'Orateur, ce projet de loi a pour objet de célébrer l'unité de la nation canadienne et de commémorer les idéaux de la Déclaration canadienne des droits et de feu le très hon. Lester Bowles Pearson.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

[M. l'Orateur.]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

LES CONDAMNATIONS POUR MEURTRE

Question n° 3—**M. Mather:**

Quelle est, en moyenne, la durée réelle des peines purgées par les personnes déclarées coupables de meurtre qualifié ou non qualifié et mises en liberté de 1961 à 1971, au Canada?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):

Périodes antérieures et subséquemment à la modification aux directives de la loi relative aux libérations conditionnelles

1 ^{er} janv. 1961	4 janv. 1968
au	au
3 janv. 1968	31 déc. 1971

Durée moyenne des peines purgées.....

12 ans

13,5 ans¹

Meurtre non qualifié (emprisonnement à vie) Durée moyenne des peines purgées.....

6,2 ans

7,8 ans²

¹ne tient pas compte du cas d'un détenu qui a été incarcéré pendant 39 ans, 10 mois et 17 jours.

²la moyenne tient compte de trois personnes mineures condamnées à l'emprisonnement à vie pour meurtre qualifié.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE—LES ENQUÊTEURS

Question n° 25—**M. Coates:**

1. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1972, de combien a-t-on augmenté le nombre des enquêteurs de la Commission d'assurance-chômage?

2. Les nouveaux employés ont-ils été recrutés par la Commission de la Fonction publique, et dans chaque cas, les postes vacants ont-ils été annoncés, et dans la négative, pourquoi?

3. Combien prévoit-on qu'il en coûtera de plus à la Commission d'assurance-chômage pour ce personnel supplémentaire durant l'année financière 1972-1973?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le nombre des enquêteurs a augmenté de 133 du 1^{er} janvier au 31 décembre 1972.

2. La Commission de la Fonction publique a délégué le pouvoir de recruter ces nouveaux enquêteurs, et tous les postes en cause ont été annoncés.

3. Il en coûtera \$644,456 de plus durant l'année financière 1972-1973.

LA DETTE NATIONALE—LES ARRÉRAGES

Question n° 37—**M. Mather:**

Quels ont été les arrérages de la dette nationale par habitant en a) 1968, b) 1971?

L'hon. John Turner (ministre des Finances): Étant donné que les Comptes publics du Canada se fondent sur une année financière finissant le 31 mars de chaque année, il